



**Sites Natura 2000 de la
Planèze de Saint-Flour**
Réunion du comité de pilotage
17 juillet 2019 – Paulhac

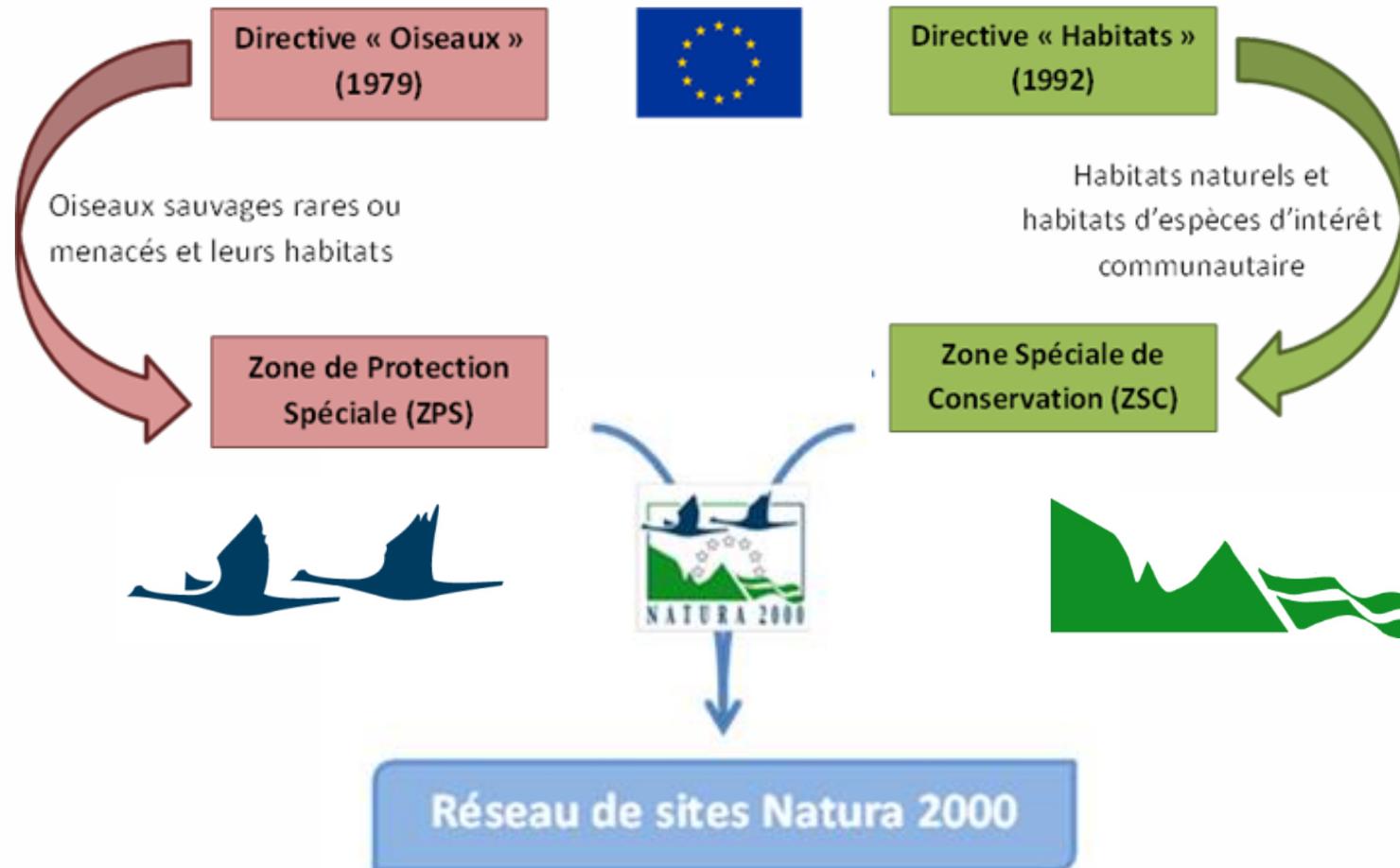


AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE



Rappel du site et de son intérêt

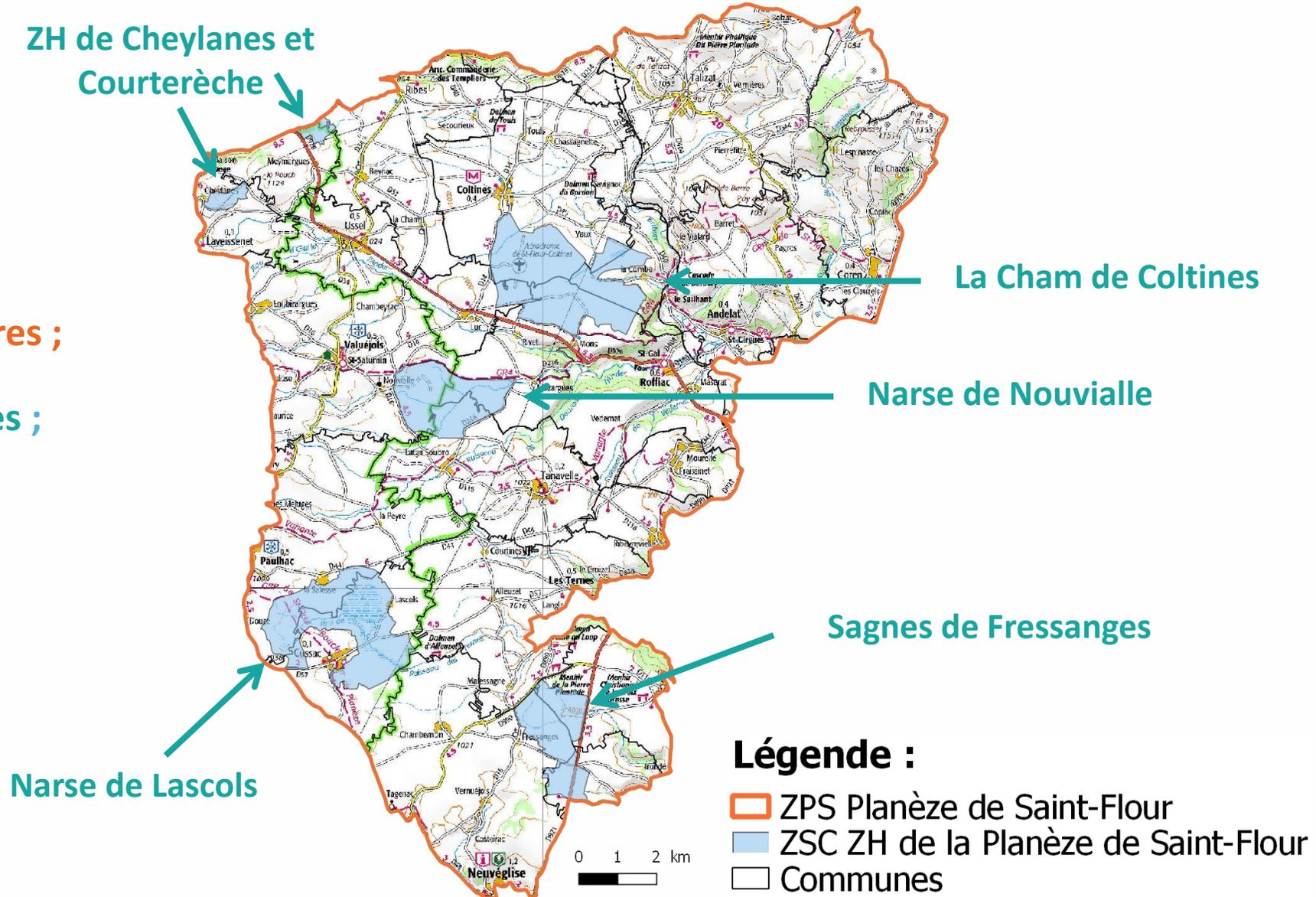
Réseau issu de deux Directives Européennes



Localisation géographique

ZH de Cheylandes et Courterèche

- ZPS : 25 192 hectares ;
- ZSC : 2 276 hectares ;
- 21 communes.



●●●● Richesse avifaunistique du site

55 espèces de l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux (10 nicheuses)



13 Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) et 4 espèces d'Intérêt Communautaire



●●●● Les objectifs du Docob

Objectifs	Priorité	Actions	Outils
A. Favoriser une agriculture respectueuse des habitats et des espèces d'IC	★★★	① Gestion ② Suivis et études ③ Valorisation et sensibilisation ④ Animation	Contrat Natura 2000 MAEC Charte Natura 2000 Evaluation des incidences
B. Préserver les ZH et leur alimentation en eau de bonne qualité	★★★		
C. Prendre en compte les habitats et les espèces d'IC dans les projets d'aménagement du territoire	★★		
D. Préserver les habitats favorables aux espèces	★★★		
E. Limiter le dérangement de la faune	★★★		
F. Limiter les facteurs de mortalité de la faune	★		
G. Mieux connaître les habitats, les espèces et l'environnement du site	★★		
H. Favoriser la découverte des habitats et des espèces par les riverains et les touristes	★		
I. Mettre en place les conditions de la mise en œuvre des objectifs de conservation	★★★		



Contrat Natura 2000 Narse de Lascols

●●●● Contrat « Narse de Lascols »

Restauration d'une zone d'eau libre sur une partie de la narse de Lascols



- **Contexte** : accélération du processus d'eutrophisation (excès de nutriments d'origine anthropique)

- **Objectifs du contrat Natura 2000** :

- 1) Exporter la MO de surface ;
- 2) Augmenter la hauteur de la nappe d'eau ;
- 3) Restaurer une surface en eau libre favorable aux espèces d'intérêt communautaire ;
- 4) Evacuer les graines de Massette à large feuille.

Légende:

○ Périmètre du site Natura 2000 FR 8301059

□ Périmètre de l'APPB

■ Surface en eau actuelle (760 m²)

— Cours d'eau

□ Limites parcellaires

Proposition de travaux:

■ Arrachage manuel de la typhaie et expérimentation d'annélation des saules - S1 - N20P et R

■ Décapage mécanique en périphérie de la zone d'eau libre - S2 - N07 P - 7 928 m²

**Contrat « Narse de Lascols »**

Rappel des actions et du budget prévisionnel = 88 955,20 € TTC

- **Action N07P = décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophyles (77 005,20 €)**
 - Décapage mécanique et transport vers les parcelles agricoles (48 192,00 €)
 - Analyse des matériaux extraits (363,60 €)
 - Broyage des matériaux extraits (22 221,60 €)
 - Compostage des matériaux extraits (1485,60 €)
 - Analyse d'eau de 2017 à 2020 (4 742,40 €)
- **Action N20P et R = chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (11 950 €)**
 - Arrachage de la Tiphaille et expérimentation d'annélation des saules (2017 à 2020) = prestation réalisée par le lycée agricole de Volzac pour un montant de 11 950 €

●●●● Contrat « Narse de Lascols »

Rappel des financements alloués à cette opération

- **Montant du contrat Natura 2000 : 88 955,20 € TTC**
 - État (Ministère de la transition écologique et solidaire): 28 164,77 €
 - FEADER : 47 956,23 €
 - Aide nationale (DREAL) : 12 834,20 €



●●●● Contrat « Narse de Lascols »

Début des travaux





●●●● Contrat « Narse de Lascols »



Difficultés rencontrées :

- Problèmes techniques (déchenillage de la dameuse à plusieurs reprises et taille trop petite de la benne, incendie de la batterie de la pelleuse, impossibilité d'exporter la matière en bout de zone d'eau libre ...).
- Nombreuses adaptations qui ont conduit à un retard sur la commande initiale. A cela s'ajoute les difficultés à mobiliser l'entreprise GUICHARD TP ENVIRONNEMENT.

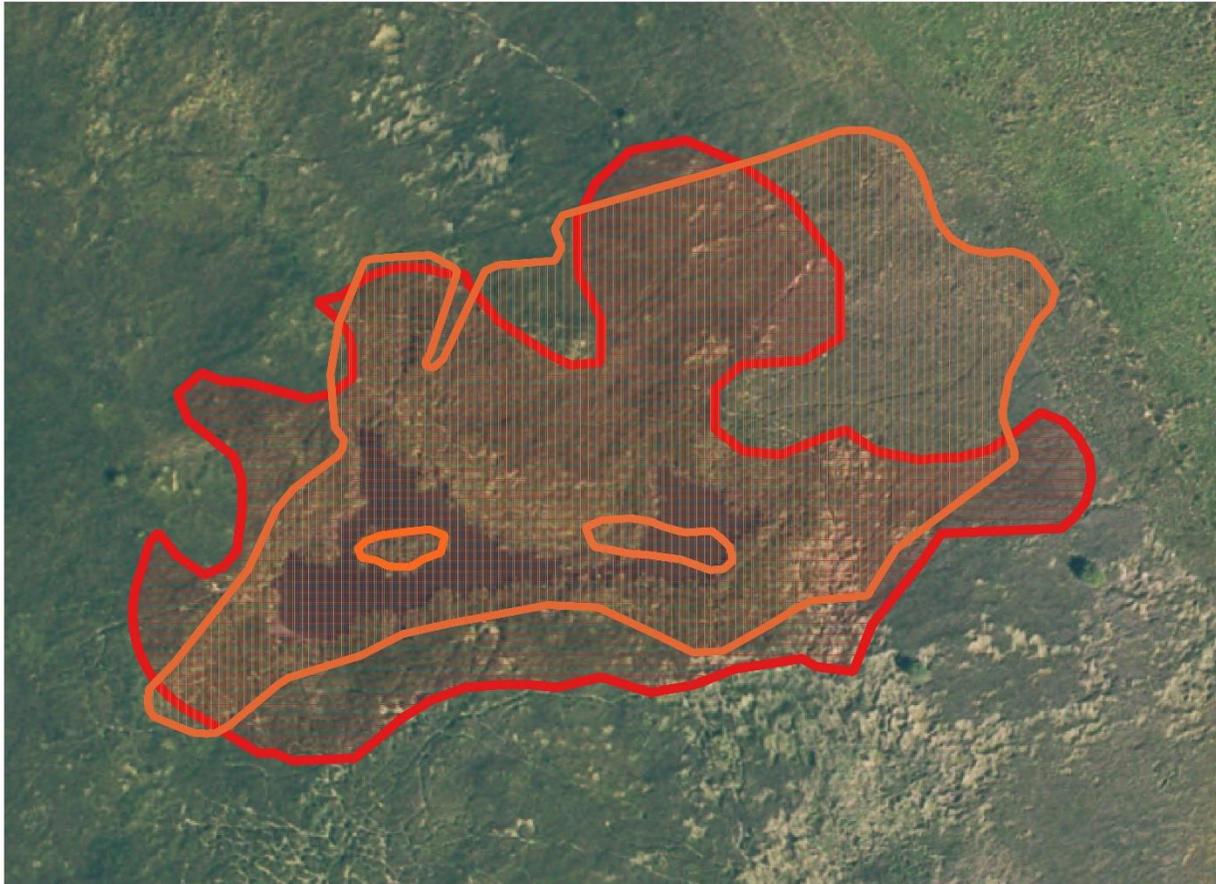
●●●● Contrat « Narse de Lascols »

Fin de travaux et reprise de la végétation (juin 2019)



Décapage réalisé à hauteur de 97,6%, représentant une surface d'eau libre restaurée de 7 738 m² (contre 7 928 m² initialement prévus).

●●●● Contrat « Narse de Lascols »



-  Contours réalisés
-  Contours prévus



0 10 20 30 40 m



-  Boues décapées
-  Surface décapée
-  Voie d'accès aux travaux
-  Périmètre de l'APPB

●●●● Contrat « Narse de Lascols »

Arrachage de la Typhaie et annélation des saules

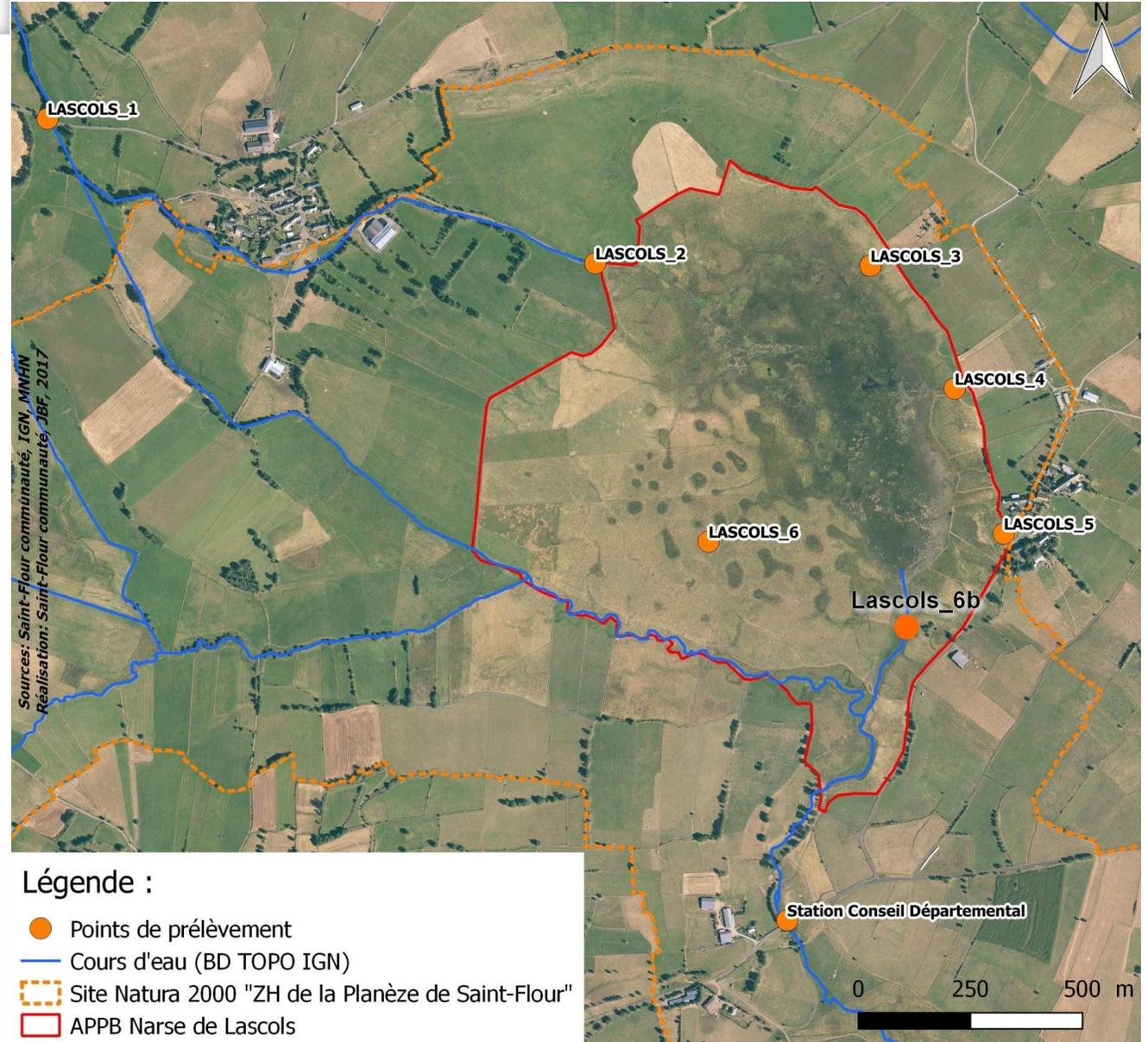
- Intervention des Lycéens de Volzac (7,5 jours) : classes de 2nd NJPF, 1^{ère} et terminale GMNF de septembre à octobre.



●●●● Contrat « Narse de Lascols »

Analyses d'eau

- 6 stations de mesures
- 5 éléments mesurés :
 - Azote Kjeldahl (NTK)
 - Orthophosphates (HPO4)
 - Nitrates (NO3)
 - Phosphore total
 - Matières en suspension
- 2 campagnes de mesures en 2018
- 2 campagnes de mesures prévues en 2019 et 6 campagnes en 2020.



●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Typhaie

- Espèces en augmentation :

- Bruant des roseaux
- Râle d'eau (grande augmentation puis régression depuis ces deux dernières années)
- Dortoir d'étourneaux

- Espèces maintenues :

- Colvert
- Foulque (diminution)
- Poule d'eau (diminution)



●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Typhaie

- Nouvelles reproductions en 2015 :
 - Hibou des marais* (échec suite au pâturage malgré les mises en défens)
 - Busard Saint Martin* (échec suite au pâturage malgré les mises en défens)
- Espèces non retrouvées :
 - Mouette rieuse
 - Canard souchet
 - Sarcelles d'hiver et d'été



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

* Espèce de l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux

●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Prêlaie et cariçaie adjacente

- Espèces encore présentes :
 - Marouette ponctuée* : au moins 2 mâles en 2017, (jusqu'à 5 au début des années 2010)

Hypothèse : augmentation de la typhaie et diminution de la hauteur d'eau dans les cariçaies et prêlaies

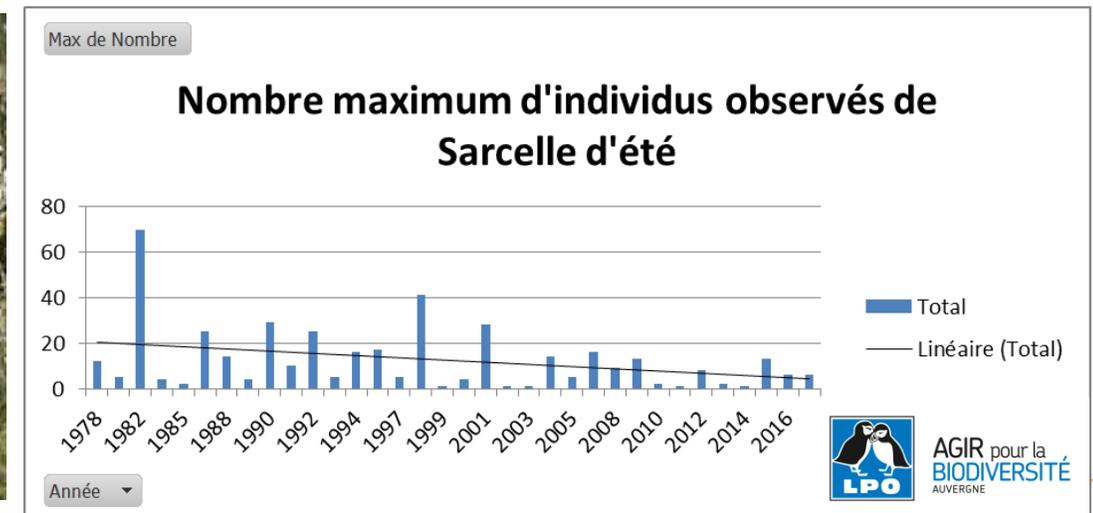
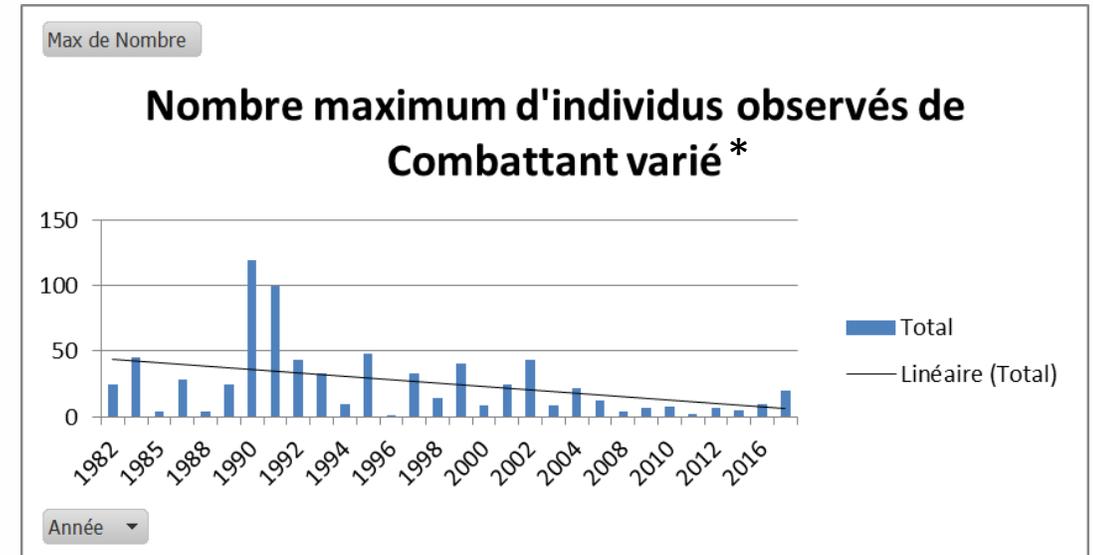


* Espèce de l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux

●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Prêlaie et cariçaie adjacente

- Zone de halte en printemps : canards et limicoles (diminution avec les mêmes causes)
- Maintien des dortoirs de busards* (cendré, st martin) – hiboux des marais *



* Espèce de l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux

●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Zone pâturée (en périphérie)

- Halte de bécassines et pipits (dont le pipit à gorge rousse) et bergeronnette printanière favorisée par le pâturage
- Risque de destruction des nids de bécassines si surpâturage en période de reproduction
- Grosse population de Tarier des prés



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Création de vasière

- Plus grosse zone de halte pour la bergeronnette printanière sur la narse
- Zone de halte pour les limicoles avérée



●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Zone de transition entre la typhaie et les lacous

- Disparition de la nidification des vanneaux huppés



●●●● Contrat « Narse de Lascols » : inventaires avifaune

Zone des lacous et canchaie adjacente

- Grosse zone de nidification d'Alouette des champs et de Pipit farlouse (30/50 couples)
- Pré dortoir de busards*
- Dortoir de courlis cendré (mi mars à fin juin)



* Espèce de l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux



Actions de Gestion

●●●● Alimentation des zones humides

Alimentation en eau de la Narse de Lascols – Ruisseau de La Salesse

- Participation à une réunion avec la communes de Paulhac et les agriculteurs concernés pour mettre en place un projet de renaturation du cours d'eau en amont de la route ;
- Travaux qui pourraient être portés par Saint-Flour Communauté dans le cadre de la mise en place du Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère cantalienne ;
- ➔ Objectif : stopper les débordements fréquents dus à l'écart entre la situation naturelle que devrait présenter le cours d'eau et sa situation actuelle.
- ➔ Réflexion à mener en aval sur la répartition des débits entre le ruisseau de la Salesse et le ruisseau de Cussac.



Mesures Agro-Environnementales

Campagnes de contractualisation

- 2 campagnes de contractualisation avaient été possibles en 2015 et 2016 ainsi qu'en 2012 et 2013 ;
- Dans le cadre du changement de PAC, les contrats initialement prévus sur 5 ans ont dû être clôturés en 2015 ;
- Pour pallier à cela, la DRAAF avait prévu un financement 100% Etat permettant aux exploitants ayant engagé des MAET en 2013 de conserver leurs engagements jusqu'à mai 2018 ;
- Aussi, les 2 campagnes de contractualisation de 2015 et 2016 n'ont pas permis aux exploitants agricoles dont le contrat se terminait en 2018 de contractualiser de nouvelles MAEC ;
- Saint-Flour Communauté a donc sollicité la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique pour qu'une nouvelle et dernière année de campagne de contractualisation soit ouverte pour les 20 agriculteurs concernés sur les sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour en 2018 et a reçu un avis favorable pour l'attribution d'une enveloppe complémentaire d'un montant de 130 800 € → **10 exploitants réengagés (92 157,67 € sur près de 220 ha).**

●●●● Campagnol terrestre

Favoriser une lutte contre le Campagnol terrestre plus respectueuse des oiseaux

Mise à disposition de pièges TopCat auprès des agriculteurs et habitants des sites Natura 2000.

Année de prêt	Nombre de conventions signées	Nombre de pièges prêtés
2014	3	12
2015	17	84
2016	15	69
2017	5	27
2018	3	24
Total	43	216

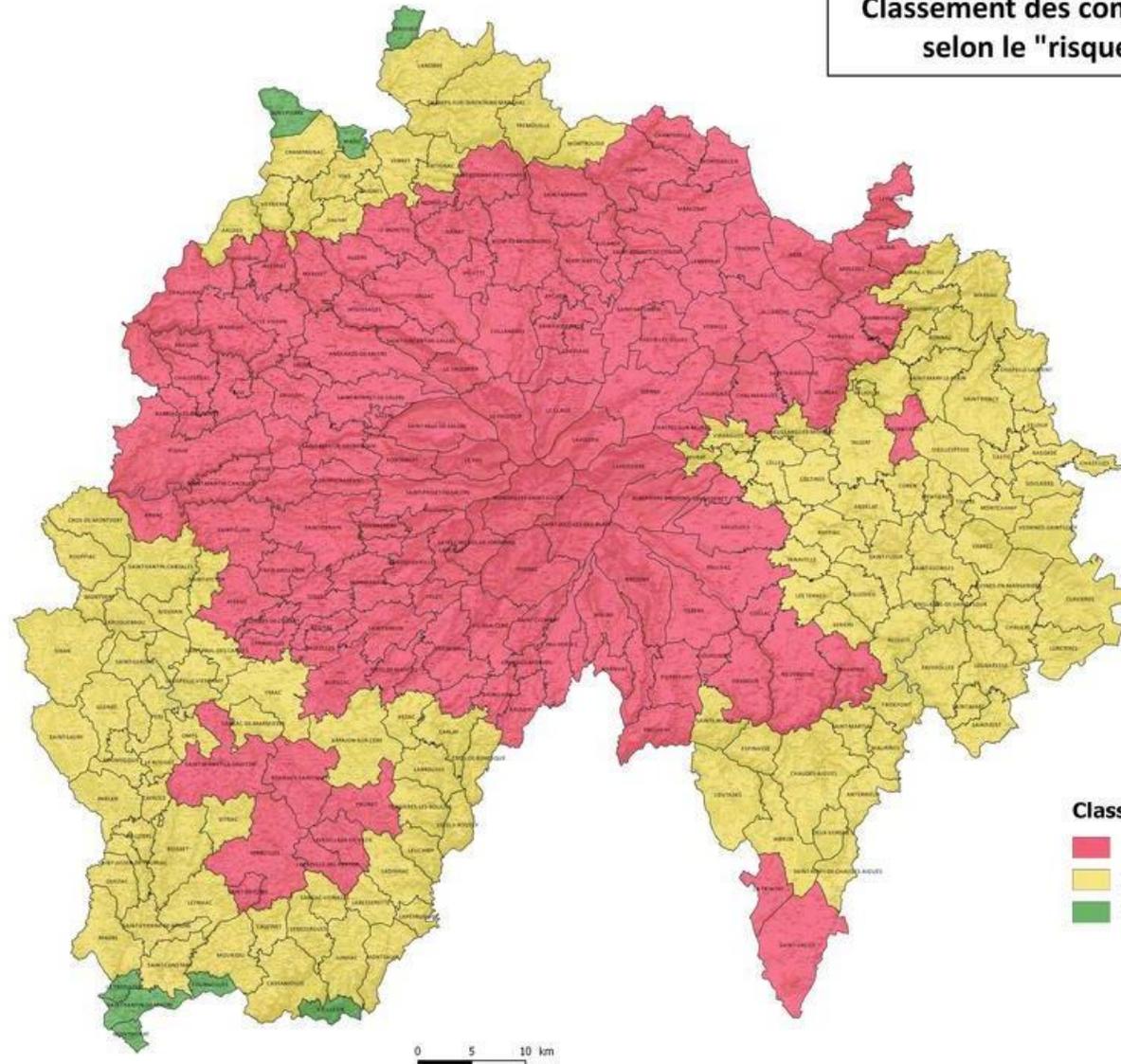


●●●● Campagnol terrestre

Favoriser une lutte contre le Campagnol terrestre plus respectueuse des oiseaux

- Participation à la veille « Campagnol terrestre » menée par Vet-Agro Sup et la Chambre d'Agriculture / FDGDON ;
- Prospections au printemps et à l'automne de points précis ciblés sur la commune de Cussac et de Valuégols.

Classement des communes du Cantal selon le "risque campagnol"



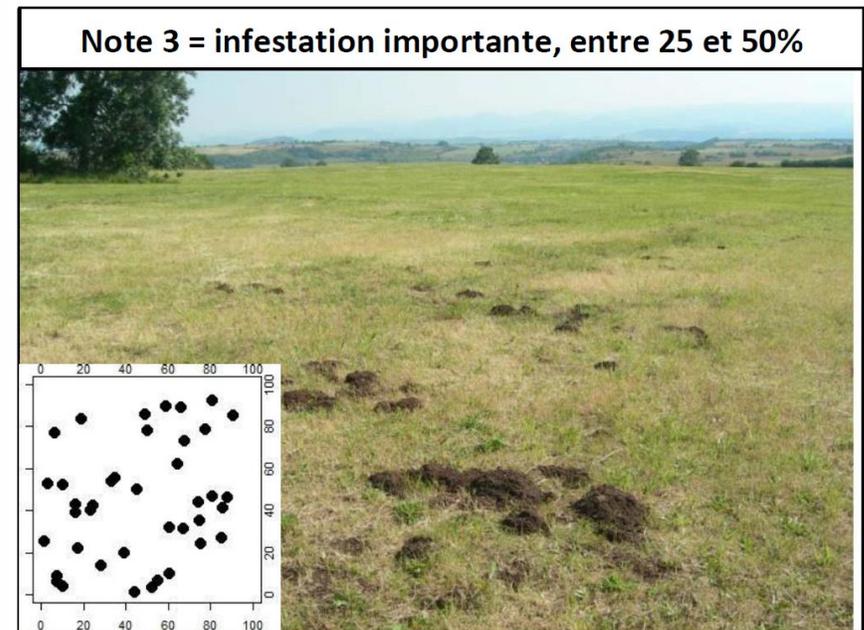
Classification des communes

- 1 - Risque élevé
- 2 - Risque faible à moyen
- 3 - Risque nul ou très faible

●●●● Campagnol terrestre

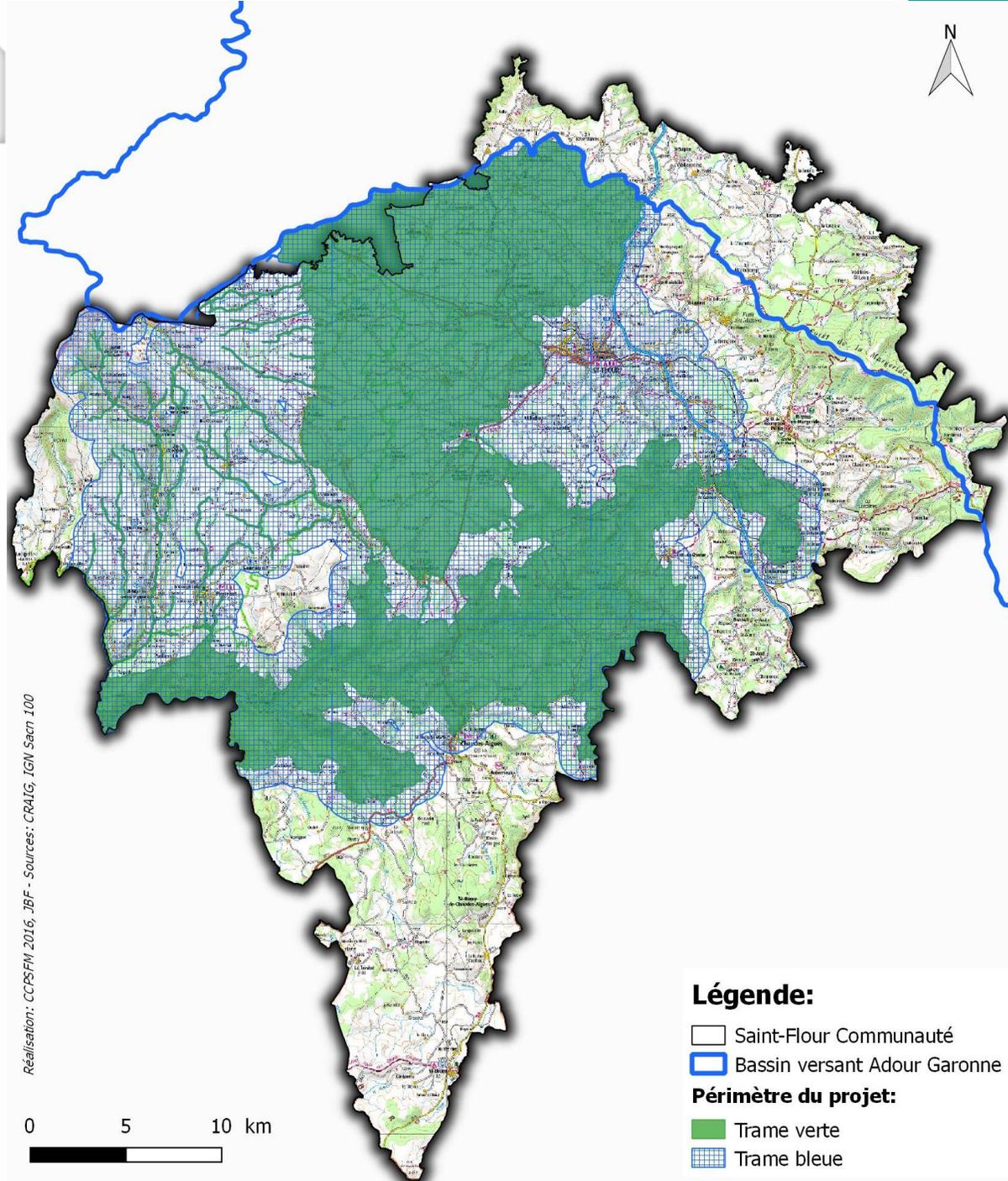
Favoriser une lutte contre le Campagnol terrestre plus respectueuse des oiseaux

Application permettant la saisie sur site et l'attribution de notes permettant de juger de la présence de Campagnol terrestre sur les communes du Cantal.



Rappel du périmètre d'étude

- Améliorer les connaissances des trames vertes et bleues sur le périmètre du projet (évaluation de leur état de conservation et identification/localisation des besoins de restauration)
- Restaurer les fonctionnalités écologiques des trames vertes et bleues sur le territoire
- Préserver les trames vertes et bleues dans le cadre des documents d'urbanisme



●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Rappel du budget alloué à cette opération = 125 225,94 €

- Cartographie des trames vertes : 7 025,40 €
- Collecte de graines et plantations de haies : 62 316,54 €
- Formation à l'entretien des haies : 6 918 €
- Restauration de murets en pierres sèches : 6 000 €
- Inventaire et caractérisation du réseau de mares et prospections Triton crêté : 30 006 €
- Restauration d'un réseau de mares fonctionnelles : 12 960 €
- Financement : **100 180 € (80% Agence de l'Eau Adour-Garonne)**

Total Trame Verte =
82 259,94 €

Total Trame Bleue =
42 966,00 €



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Rappel des fiches actions pour la restauration des Trames Vertes

- Action V.1.1: Cartographie et localisation des besoins de restauration des trames vertes
- Action V.2.1. Collecte et mise en culture d'espèces
- Action V.2.2. Replantation de haies, ripisylves, bosquets, alignements d'arbres
- Action V.2.3. Formation à l'entretien et valorisation des haies et ripisylves
- Action V.2.4. Restauration de murets en pierre sèche
- Action V.3.1. Préservation et classification des trames vertes dans les documents d'urbanismes



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

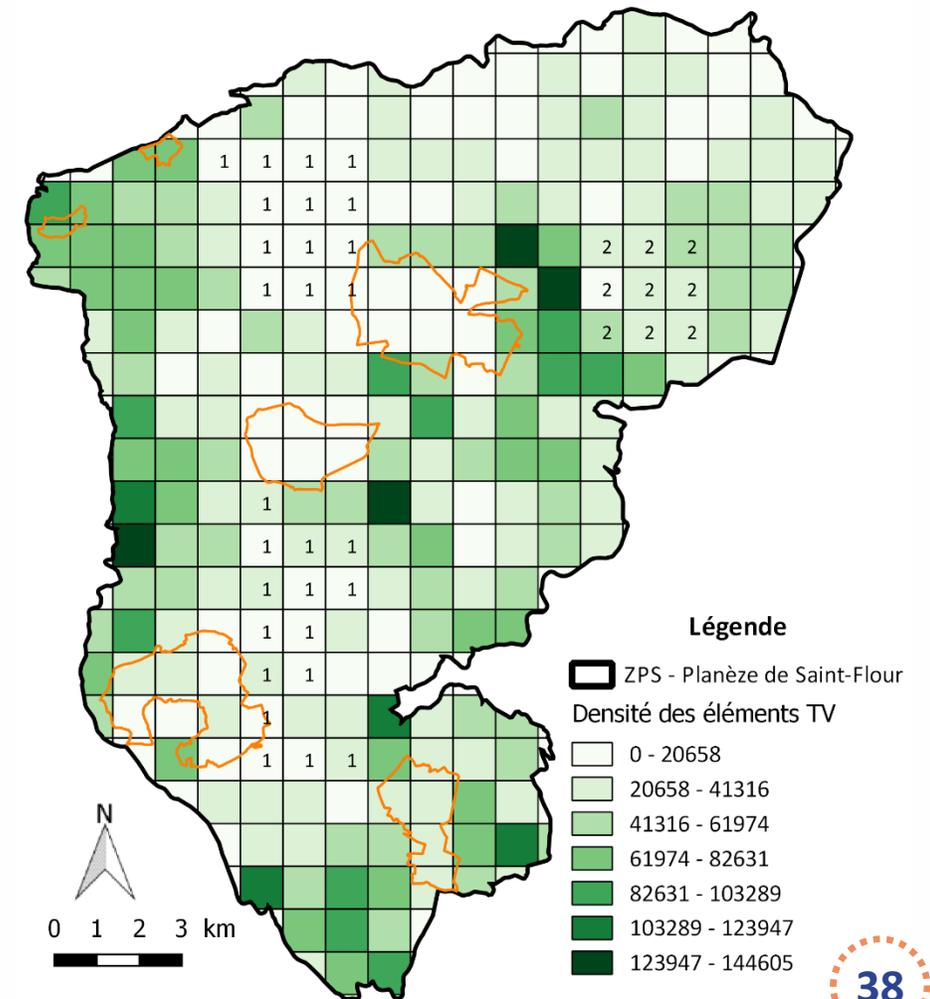
Cartographie des trames vertes

- Stage de 6 mois d'Anne-Sophie FABER (du 19 février 2018 au 18 août 2018) ;

Éléments cartographiés de la TV	Estimation des surfaces / linéaires / nombres	%
Arbres isolés	12 896 entités	-
Haies arbustives	368,15 km	-
Murets	527,65 km	-
Alignements d'arbres	847,10 km	-
Haies pluristratifiées	61,06 km	-
Ripisylve Hors Contrat	35,22 km	-
Ripisylve Contrat	265,59 km	-
Bosquets de pins sylvestres	202,73 ha	0,84 %
Végétations (forêts, landes, vergers)	1102,20 ha	4,55 %
Ilots PAC 2016	19 538,52 ha	80,60 %
Bâti	134,41 ha	0,55 %
Surface du site Natura 2000	24 242 ha	86,54 %



Cartographie des trames vertes



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Plantation de haies

- Mission haies / EPL Hautes-Terres / Pépinière Lachaze / Agriculteurs volontaires / Saint-Flour Communauté.



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Agriculteurs	Communes	Projet réalisé	Mètre linéaire de haie	Nombre d'arbres isolés	Nombre de plants
N°1	VALUEJOLS	2 haies moyen brise vent	465	-	582
N°2	TALIZAT	3 haies moyen brise vent + 14 arbres isolés	96	14	134
N°3	VALUEJOLS	1 haie grand brise vent	225	-	281
N°4	VALUEJOLS	2 haies moyen brise vent	150	-	188
N°5	VALUEJOLS	1 haie plantée à renforcer 1 haie âgée à renforcer 1 alignement à renforcer	110	-	83
N°6	TALIZAT	1 haie moyen brise vent	80	-	100
N°7	USSEL	14 alignements + 3 haies moyen brise vent	100	74	183
N°8	MAURINES	5 haies moyen brise vent + 1 haie grand brise vent	601	-	752
N°9	VAL D'ARCOMIE	2 haie moyen brise vent + 5 haies grand brise vent	690	-	711
N°10	USSEL	1 haie grand brise vent + 2 haies moyen brise vent + 1 alignement	230	19	282
N°11	NEUVEGLISE	1 haie grand brise vent	40	-	50
TOTAL			2 787 ml	107 a.i.	3 346 plants

Restauration de murets en pierres sèches

- Intervention de Cristian OMELHIER de BASTION PAISANA (1 journée) auprès de l'EPL Hautes-Terres ;
- Remise en état des murets autour de la narse de Lascols.



●●●● Appel à Initiatives Biodiversité

Inventaire des trames bleues

- Action d'inventaire des trames bleues confiée au CEN d'Auvergne et au CPIE de Haute-Auvergne ;
 - Action d'inventaire amphibien ciblé sur le Triton crêté réalisé par le CPIE de Haute-Auvergne ainsi que par Saint-Flour Communauté ;
- ➔ Identification et hiérarchisation des secteurs à prioriser pour la restauration des trames bleues pour permettre la mise en place de chantiers d'entretien et de restauration des éléments les plus dégradés.



Inventaire des trames bleues

Dans le cadre d'un projet de restauration de réseaux de mares sur la Planèze de Saint-Flour et la Truyère cantalienne

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR RECENSER LES MARES !



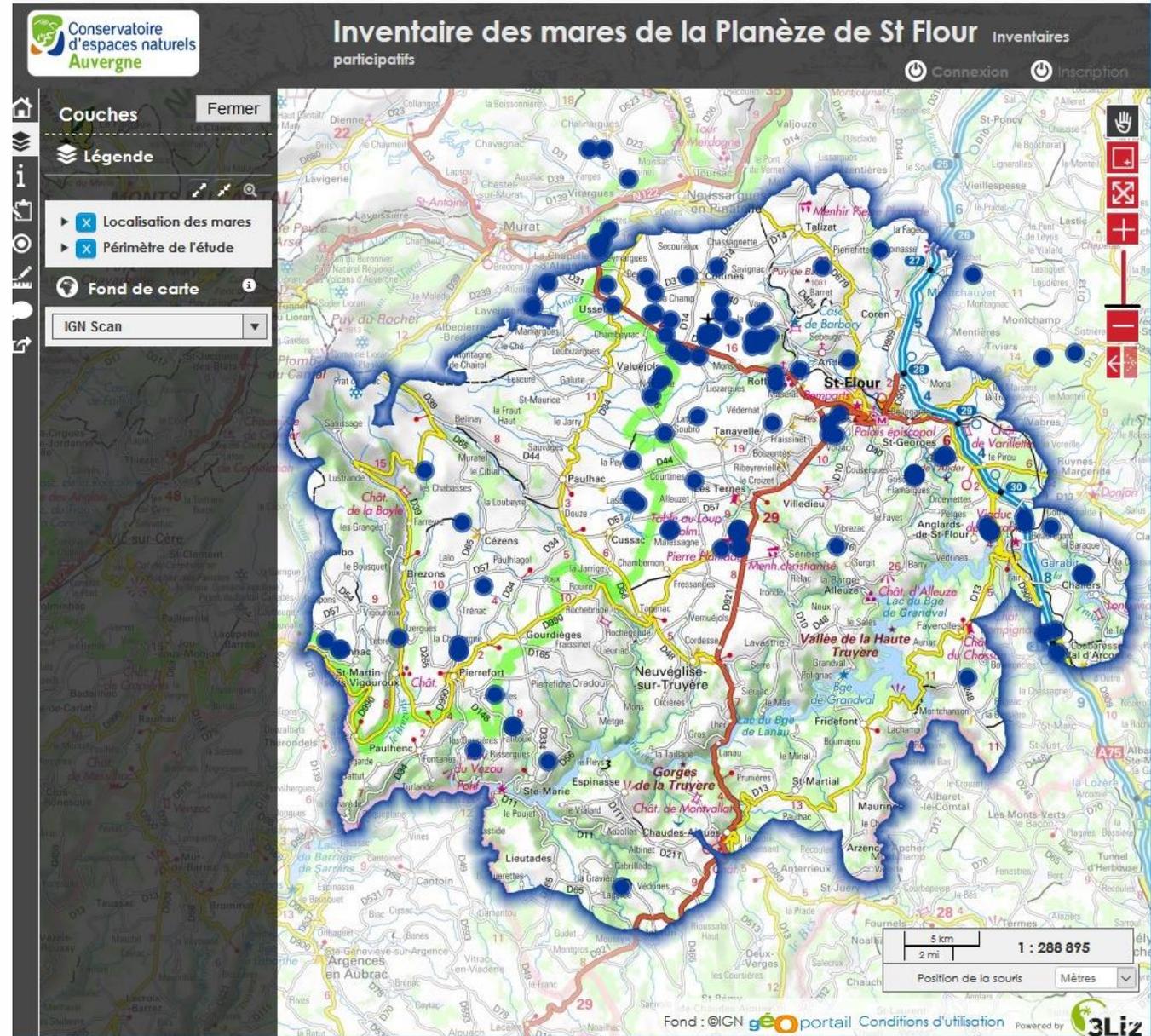
Rendez-vous sur l'outil de saisie en ligne pour pointer la localisation des mares que vous aurez identifiées : www.cartes.cn-auvergne.fr



NOUS CONTACTER :

Évèa Mautret, CPIE Haute-Auvergne
evèa.mautret.cpie15@orange.fr
 04 71 48 49 00

Julien Tommasino, EEN Auvergne
julien.tommasino@cn-auvergne.fr
 09 70 75 04 95





Actions de suivis et études

Le projet ELEVE (Élevage Vétérinaire Environnement)

- 30 sites d'études à l'échelle de l'ancienne région Auvergne ;
- Objectif : améliorer l'utilisation des produits antiparasitaires ;
- 4 exploitations, dont les parcelles sont situées sur les communes de Laveissenet, Les Ternes, Paulhac, Tanavelle, Ussel, Valuégols, ont été auditées, en présence du cabinet vétérinaire en charge du suivi sanitaire de l'exploitation ;
- Suivi coprophage réalisé par la LPO 15 ;
- Coproscopies réalisées par les vétérinaires.



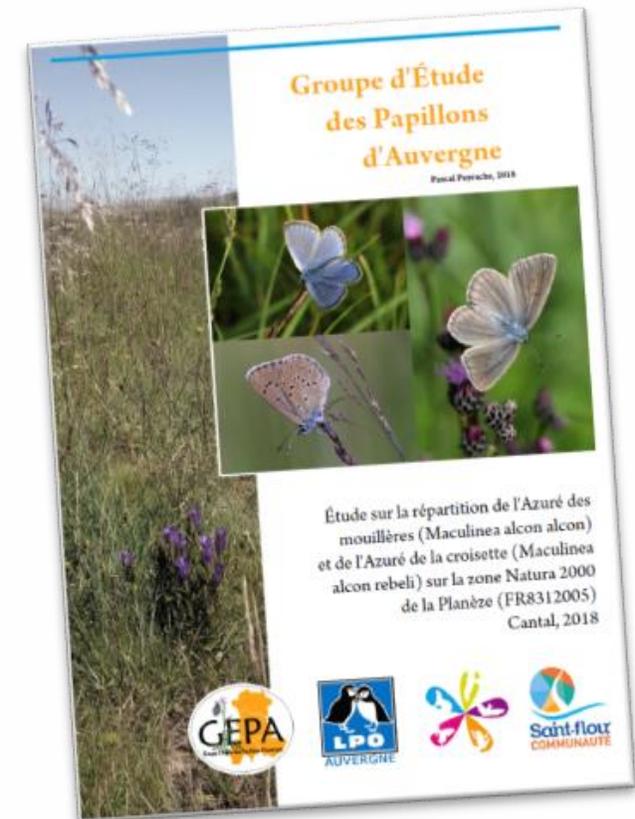
Le projet ELEVE (Élevage Vétérinaire Environnement)

- **1^{ère} phase d'étude qui a abouti à des préconisations de gestion auprès des éleveurs :**
 - Éviter les sources d'infestation et de ré-infestation sur les secteurs à douves et paramphistomes en clôturant les zones à risque et en identifiant les individus les plus excréteurs.
 - Adapter la conduite du troupeau et la gestion du pâturage afin de réduire la densité larvaire dans l'herbe (utilisation de parcelles saines ou peu contaminées, adoption d'un pâturage tournant, réduction du chargement, utilisation d'un mélange d'espèces animales...).
 - Utiliser des animaux faiblement contaminés avec les veaux.
 - Favoriser une diversité floristique des prairies peut également s'avérer utile. Les plantes riches en tanins telles que les Lotiers, le Sainfoin, les Luzernes, le Plantin...réduisent les strongyloses gastro-intestinales.

VÉTÉRINAIRES --- ÉLEVEURS --- ÉCOLOGUES

Inventaire *Maculinea*

- Étude visant à améliorer les connaissances sur la répartition des populations d'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon*) et d'Azuré de la croisette (*Maculinea alcon rebeli*) ;
- Étude réalisée par le Groupe d'Étude des Papillons d'Auvergne (GEPA) ;



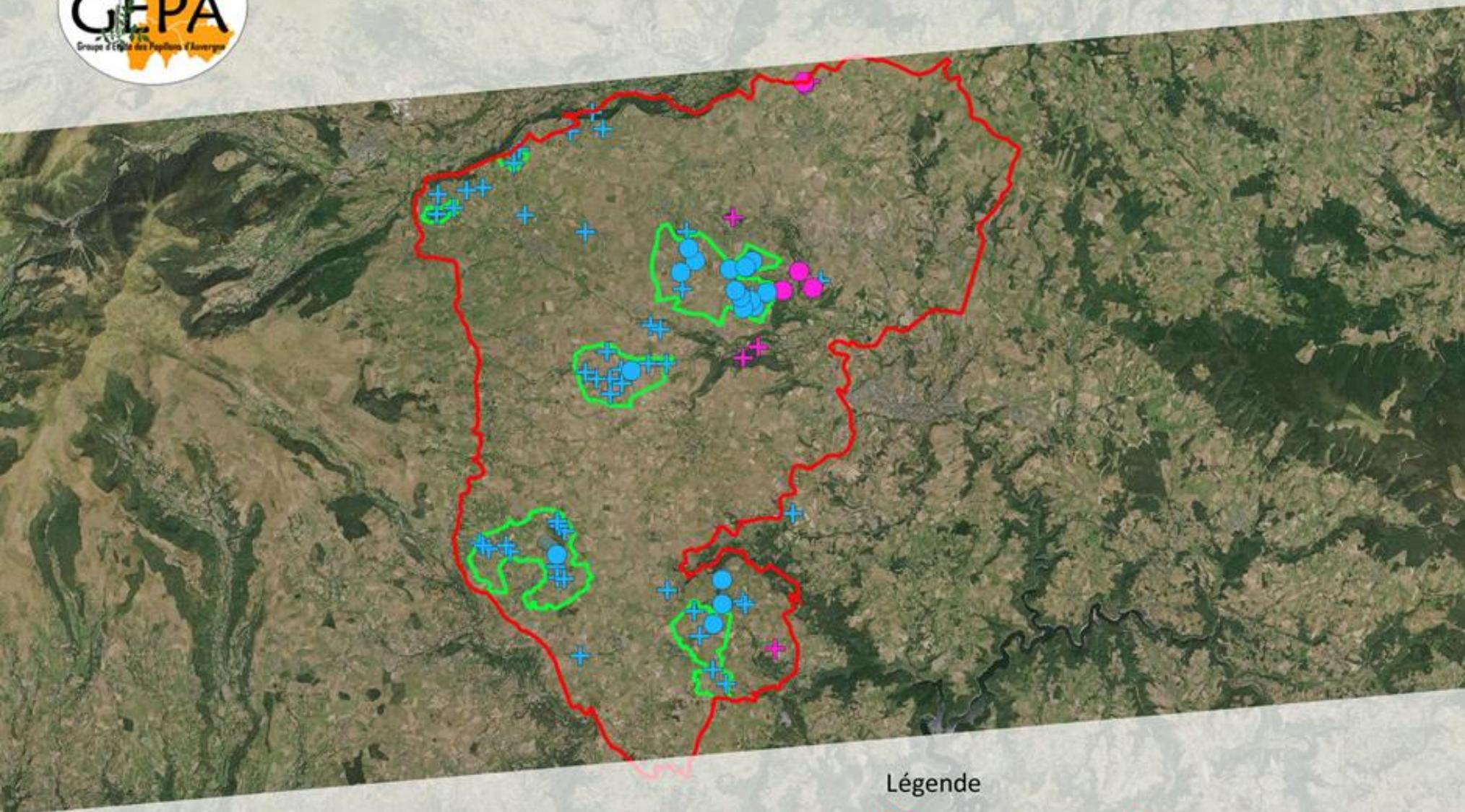
Inventaire *Maculinea*

- L'étude a montré que la Planèze de Saint-Flour abrite cinq écocomplexes (4 concernent l'Azuré des mouillères et 1 l'Azuré de la croisette). A titre d'exemple :

1 - La Cham de Coltines (Coltines, Roffiac et Andelat) abrite 12 stations à gentianes utilisées par l'Azuré des mouillères parmi lesquelles une station pouvant abriter, après estimation, près de 180 000 pontes.

2 - La Narse de Lascols (Cussac) présente également une très grande superficie à gentianes (mais toutes ne sont pas utilisées par l'Azuré).





Légende

- ZPS
- ZSC
- Présence M. a. alcon
- + Absence M. a. alcon
- Présence M. a. rebeli
- + Absence M. a. rebeli
- Zones à *Gentiana pneumonanthe*



0 3 6 km



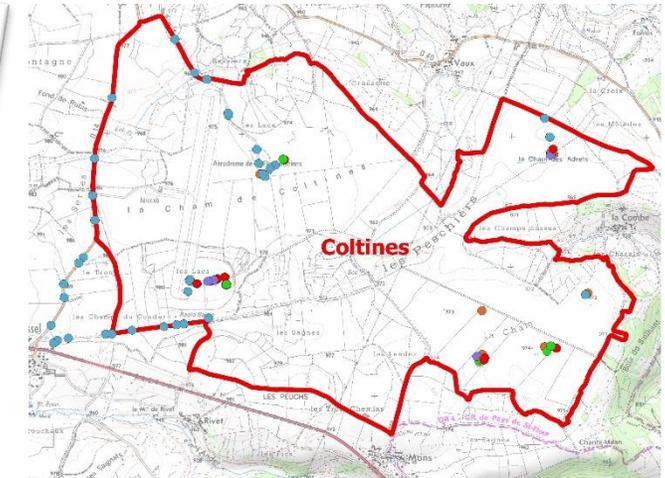
Sources : GEPA 2018

Fonds cartographiques : IGN, CRAIG 2017 et ortho : CRAIG - IGN -TopoGEODIS - Feder Auvergne-Rhône-Alpes 2016

●●●● Suivis et études

Inventaires herpétologiques

- Inventaires amphibiens et reptiles menés sur les zones humides de la plaine de Saint-Flour ;
- Inventaires amphibiens ciblés sur le Triton crêté (sortie nocturne pour détection visuelle et pose de nasses) ;



- Alytes accoucheur
- Crapaud calamite
- Crapaud commun
- Grenouille rousse
- Grenouille verte sp.
- Triton crêté
- Triton palmé

↑
N 0 250 500 m

- ZSC "Zones humides de la plaine de Saint-Flour"
- ZPS "Planèze" de Saint-Flour"



Inventaires herpétologiques

- Amphibiens :

Aire	Urodèles		Anoures					Nombre total d'espèces par site
	Triton crêté	Triton palmé	Grenouille rousse	Grenouille verte	Crapaud calamite	Crapaud commun	Alyte accoucheur	
Lascols	X	X	X	X				4
Sériers	X	X	X	X		X		5
Nouvialle			X	X	X		X	4
Coltines	X	X	X	X	X		X	6
Cheylanes		X		X		X	X	4
Ribettes	X	X		X		X		4
Nombre de sites occupés par l'espèce	4	5	4	6	2	3	3	

Inventaires herpétologiques

- Amphibiens :

Nom de l'espèce	Triton crêté	Triton palmé	Grenouille rousse	Grenouille verte	Crapaud calamite	Crapaud commun	Alyte accoucheur
Nombre d'observation	190	99	259	129	495	58	20
Nb d'observation totale	1 250 observations						

- L'ensemble des zones humides de la Planèze de Saint-Flour revêt un intérêt majeur pour les communautés d'amphibiens. Les abondances de Crapaud calamite et de Triton crêté y sont relativement importantes et semblent donc primordiales à préserver.

Inventaires herpétologiques

- Reptiles :



- 6 entités couvertes par 2 transects de 8 plaques – mauvaises conditions météorologiques et manque de disponibilités → inventaire à reconduire car groupe taxonomique peu connu.

Données des animateurs des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour

Au total, 263 observations ont été saisies sur la base de données « Faune Auvergne » soit un total de 1 684 oiseaux observés et répertoriés sur le territoire de Saint-Flour Communauté.



Inventaire de la Pie-grièche écorcheur (2016 - 2018 – 2019)

- Suivi par carré échantillon de 2x2 km
- Prospection dans le courant du mois de juin (4 à 7 h par quadrats)
- Estimation de la population nicheuse de la ZPS
- Détection d'autres espèces patrimoniales (Pie-grièche à tête rousse, Pie-grièche grise, Tarier des prés, etc...)



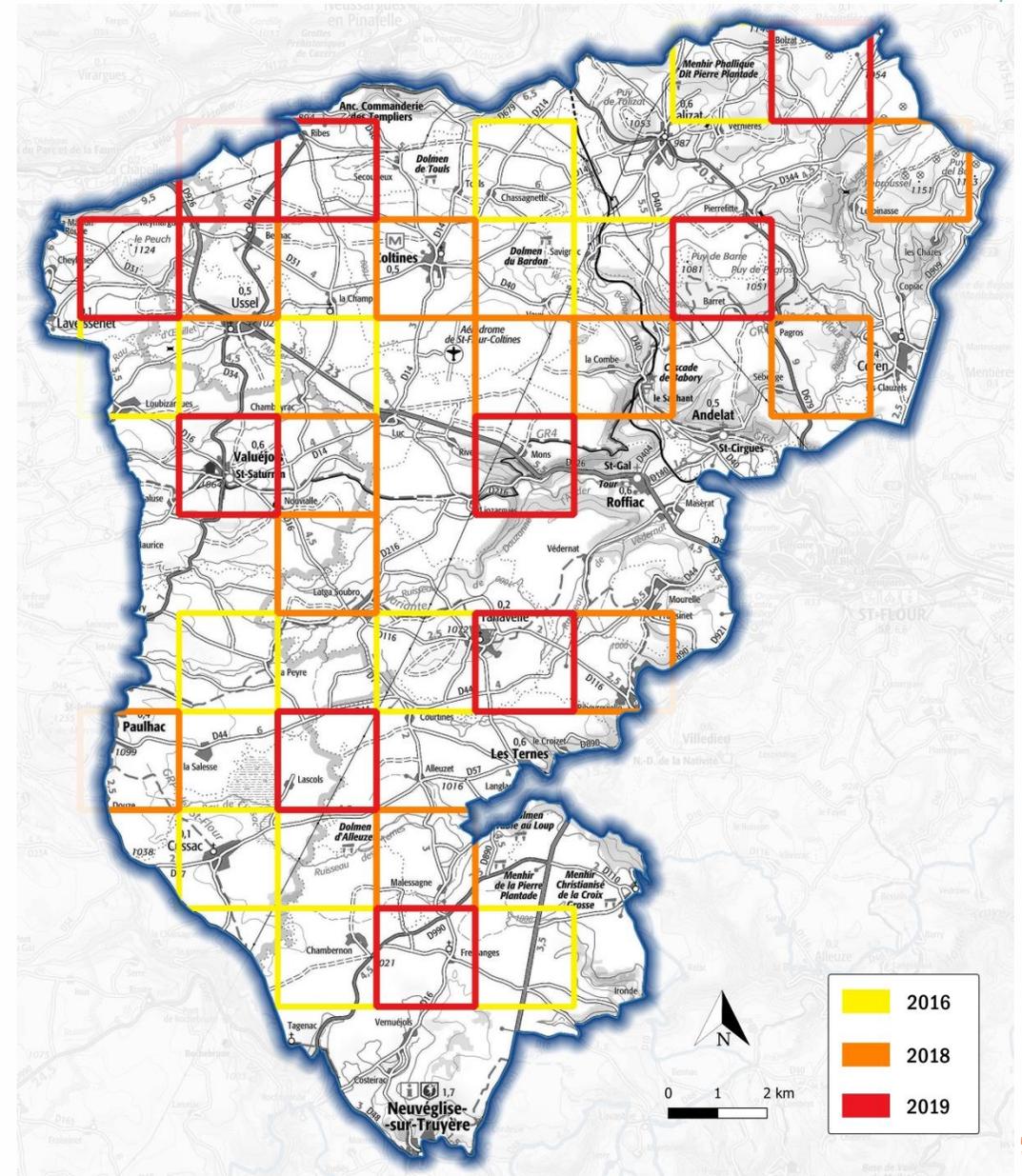
Suivis et études

- 31 carrés inventoriés soit 124 km² (50% de la ZPS)
- Résultats 2016 - 2018 :

Pie-grièche écorcheur
450-500 couples



Pie-grièche grise
60-80 couples



Suivi post-travaux de la Narse de Lascols (2019)

■ Suivi en période de reproduction:

Vanneau huppé: 3 couples pour 8 jeunes

Colvert: 5 nichées pour 36 jeunes

Grèbe castagneux: 4 couples pour 2 jeunes

Foulque macroule: 2 couples pour 2 jeunes

Gallinule poule d'eau: 1 couple pour 2 jeunes

Sarcelle d'hiver: 1 couple en échec

Bécassine des marais: 1 couple cantonnée



Suivi post-travaux de la Narse de Lascols (2019)

■ Suivi en période migratoire (pré-nuptiale et post-nuptiale):

Nouveau milieu favorable à la halte d'anatidés (6 espèces) et des limicoles (19 espèces).

- Canard souchet
- Canard pilet
- Sarcelle d'été
- Échasse blanche
- Pluvier argenté
- Bécasseau variable
- Bécasseau minute
- Bécassine sourde
- Barge à queue noire
- Courlis corlieu

- Avocette élégante
- Combattant varié
- Etc...



Données « hors suivis »:

- Un couple de **Busard cendré** nicheur à Valuégjols. Première reproduction avérée de cette espèce sur la Planèze depuis 2007.
- Un couple de **Busard Saint-Martin** cantonné entre Talizat et Andelat.
- Reproduction avérée de **Marouette ponctuée** sur la narse de Pierrefitte avec un jeune observé depuis le 11/07/19.
- Un couple d'**Aigle botté** cantonné sur Andelat.





Actions de valorisation et sensibilisation

●●●● Valorisation et sensibilisation

Nat'Info

LES SITES NATURA 2000 DE LA PLANÈZE DE SAINT-FLOUR

FROGZOO et FROGZOOFF

Vers la préservation des zones humides et de la biodiversité associée

Planèze de Saint-Fleur Zoom sur l'Azuré des mouillères et de la crossette.

Un nouvel enjeu sur les zones humides, du côté des papillons

La Planèze de Saint-Fleur est une zone à préserver à l'échelle nationale pour l'Azuré des mouillères et l'Azuré de la crossette. C'est ce qui a permis une récente étude de la répartition menée par le Groupe d'Etude des Papillons d'Auvergne (GEPAL). Cette étude apporte des connaissances sur cette espèce de papillons qui permettront sa sauvegarde par la mise en place de mesures de gestion adaptées.



Un papillon et son particulier

Un papillon et son particulier. L'Azuré des mouillères et l'Azuré de la crossette sont des papillons qui se trouvent dans les zones humides. Ils sont très sensibles à la pollution et à la destruction de leur habitat.

Par exemple, l'Azuré des mouillères ne peut se nourrir que de la plante des mouillères qui pousse dans les zones humides. La crossette ne vit que dans les zones humides. Elle ne se trouve que dans les zones humides.

Nerone de Lassac Des actions de restauration engagées

Depuis plusieurs années, une dizaine d'hectares de la zone a été restaurée afin de préserver l'Azuré des mouillères et l'Azuré de la crossette. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

La restauration de la biodiversité de zones humides

La restauration de la biodiversité de zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.



Les travaux en pleine action, de nouvelles zones humides

Les travaux en pleine action, de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

Des partenaires techniques pour un état des lieux

Un effort d'inventaire faunistique

Dans le cadre du projet de gestion visant à restaurer l'équilibre de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac, Saint-Fleur Communauté a mandaté plusieurs partenaires techniques pour la réalisation d'inventaires faunistiques sur différents groupes faunistiques afin d'établir un état des lieux avant les travaux. Des études après travaux ont aussi prévues pour connaître l'efficacité de nos actions de gestion pour le développement des espèces d'intérêt communautaire de site.



Merle noir

Les amphibiens ont été étudiés par le GRE de Haute-Auvergne afin de connaître l'état des lieux de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.



Triton



Libellule

Le Groupe d'Etude des Papillons d'Auvergne (GEPAL) a mené une étude de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac afin de connaître l'état des lieux de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

Nerone de Lassac Restauration d'une zone d'eau libre

La restauration d'une zone d'eau libre de la Nerone de Lassac. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

Revenir au nez à l'eau

Revenir au nez à l'eau. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.



Zone de protection spéciale
Planète de Saint-Fleur
Zone d'opération
Diversité de la Planète de Saint-Fleur



LE MOT DES PRÉSIDENTS

Chers amis, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles nécessite un engagement citoyen. Saint-Fleur Communauté est déterminée à mener à bien le projet de gestion des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Fleur. Ce projet vise à restaurer l'équilibre de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac et à créer de nouvelles zones humides.

Ce bulletin permet ainsi de présenter l'état des lieux de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac et de créer de nouvelles zones humides. Ce bulletin permet ainsi de présenter l'état des lieux de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac et de créer de nouvelles zones humides.

Les travaux de restauration de la zone d'eau libre de la Nerone de Lassac ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

Pierre JARLIER
Guy MICHAUD
Présidents des Comités de Pilotage des sites Natura 2000

Quatre sites Natura 2000

Un réseau cohérent pour maintenir et préserver des milieux naturels remarquables du Cantal



Cette zone comprend le territoire de Saint-Fleur. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

Cette zone comprend le territoire de Saint-Fleur. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

Un outil essentiel au service de la biodiversité

Cela passe par la préservation des habitats naturels d'intérêt patrimonial. Ces actions ont permis de restaurer la zone humide et de créer de nouvelles zones humides.

Inventaire entomologiste participatif

- Sortie grand public sur la narse de Nouvialle pour la réalisation d'un inventaire participatif ciblé sur l'Azuré des mouillères ;
- Objectif de sensibilisation et de vulgarisation des enjeux de préservation de cette espèce ;
- 6 août 2018 ;
- 20 participants.



Sensibilisation à l'entretien des frênes

- Entreprise ETF Louis Rollin et Mission Haie Auvergne ;
- 20 agriculteurs présents à Tanavelle pour la démonstration.
- Importance des alignements d'arbres pour la nidification et l'abri de la faune ;
- Possibilité d'une utilisation agricole de la biomasse (feuilles et bois)



●●●● Valorisation et sensibilisation

Aménagement de la narse de Lascols en vue de sa valorisation écotouristique

Budget : 250 000 € HT (Financement à hauteur de 80% - TEPCV)



The brochure cover features the logo of Saint-flour Communauté at the top right. Below it is a photograph of a marshy landscape with a stone wall in the foreground. The title 'Aménagement de la narse de Lascols en vue de sa valorisation éco-touristique' is centered in a large, light blue font. Below the title, it says 'ESQUISSE : NOVEMBRE 2018'. At the bottom left, there is a small logo for '43 - PAYS D'AUTUN' and contact information for 'Colette CAHROU' and 'TRINH HAUDAU'.

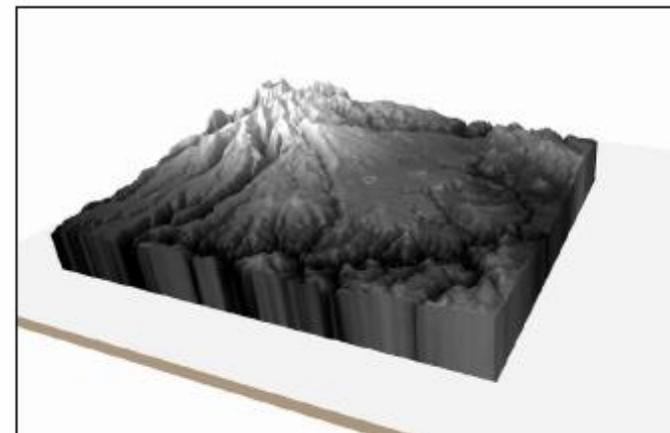
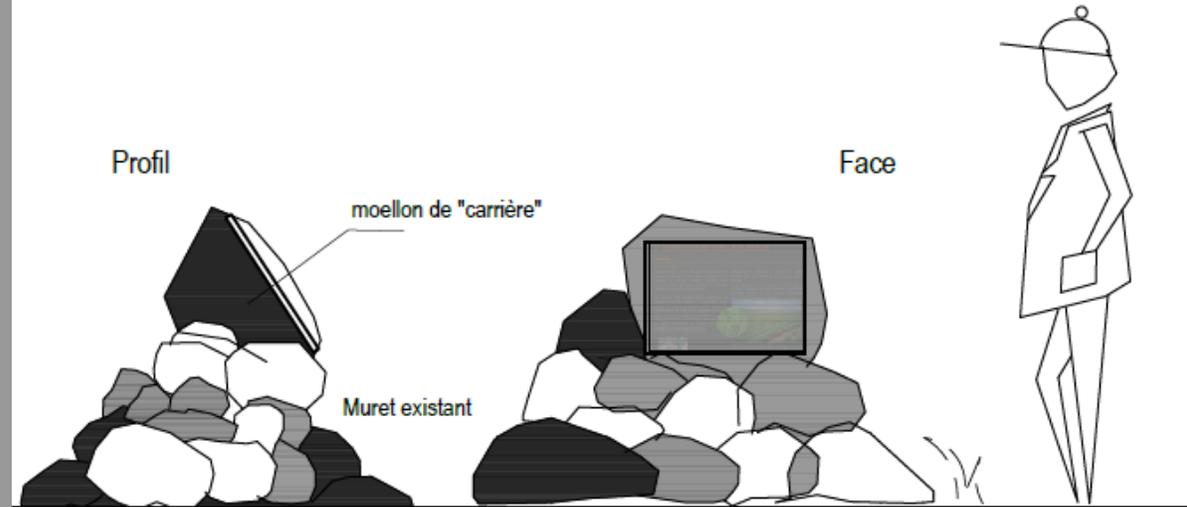
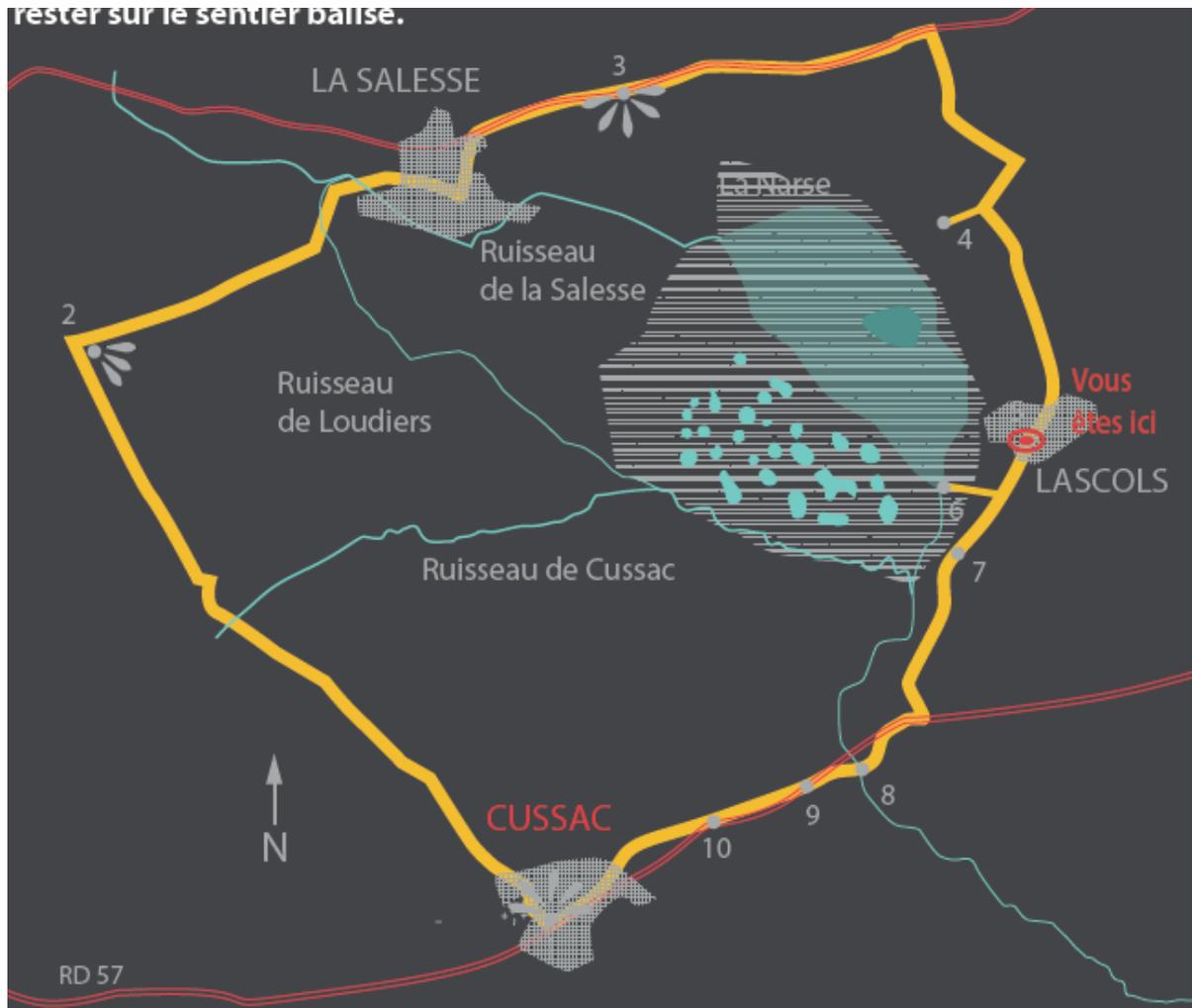


The logo is contained within a blue-bordered box. It features the text 'TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE' in blue and green, with a green leaf icon. Below this, it says 'MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE'.



●●●● Valorisation et sensibilisation

Aménagement de la narse de Lascols en vue de sa valorisation écotouristique



●●●● Valorisation et sensibilisation

Création d'une page facebook « Nature & biodiversité sur Saint-Flour Communauté »



Un enjeu de plus sur les zones humides de la Planèze de Saint-Flour et cette fois ci du côté des papillons !

La récente étude de la répartition de l'Azuré des mouillères et de l'Azuré de la croisette menée par le Groupe d'Etude des Papillons d'Auvergne a montré l'importance de la Planèze de Saint-Flour pour la préservation de cette espèce à une échelle nationale.

Cette étude a été commandée par Saint-Flour Communauté dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour.

Les résultats obtenus permettent un apport de connaissances essentiel pour la sauvegarde de l'espèce et la mise en place de mesures de gestion adaptée.

Prochainement plus d'informations sur l'espèce en question !



Camille Lumière, Jb Fjul et 7 autres personnes

J'aime Commenter Partager



Avec les beaux jours qui arrivent, les amphibiens sont de sortie dans les zones humides de la Planèze de Saint-Flour.

Crapaud calamite (Epidalea calamita)
Planèze de Saint-Flour - Avril 2018

Ces crapauds se regroupent actuellement dans les pièces d'eau temporaires pour se reproduire. Actifs seulement la nuit, ils se reconnaissent par la ligne jaune parcourant leur dos.

Si vous en apercevez, n'hésitez pas à partager vos observations sur ce groupe !



13 2 commentaires 3 partages

J'aime Commenter Partager



Vanneau huppé (Vanellus vanellus)
sur la narse de Nouvialle – Mars 2018

Durant le mois de mars, de nombreux oiseaux ont effectué des haltes migratoires dans le Cantal, avant de rejoindre les zones où ils se reproduisent.

La Vanneau huppé en fait partie, bien que quelques couples aient été observés en nidification sur la Planèze de Saint-Flour.

En migration, ils se déplacent souvent en grands groupes et se reposent dans les prairies rases.

De votre côté, en avez-vous vu ?



Clémence Ritrosi, Ca Mille et 3 autres personnes

J'aime Commenter Partager

- 182 membres dont 166 actifs ;
- 2 679 mentions « j'aime » ;
- Nombreuses contributions.

Temps d'activités périscolaires

École	Date	Nombre d'élèves	Niveau	Thématique
Besserette (Saint-Flour)	31 mai 2018	11	CM2	Herpétologie
Besserette (Saint-Flour)	7 juin 2018	11	CM2	Herpétologie
Besserette (Saint-Flour)	14 juin 2018	11	CM2	Herpétologie
Thioleron (Saint-Flour)	19/03/2018	15	CM1-CM2	Avifaune des zones humides
Tanavelle	01/06/2018	6	CE2-CM1-CM2	Avifaune des zones humides
Tanavelle	08/06/2018	6	CE2-CM1-CM2	Avifaune des zones humides

Objectif : sensibiliser les enfants à la biodiversité du territoire en leur permettant de découvrir par la mise en pratique.

●●●● Valorisation et sensibilisation

Fête des mares



Fête des mares

SYTEC
Municipales de Loire Centre

Conservatoire d'espaces naturels
Auvergne

Saint-flour
COMMUNAUTÉ

Samedi 9 juin 2018

Découverte des mares du Dolmen
- Sériers -
Neuvéglise-sur-Truyère

Richesses de la faune et de la flore des mares
Emilie Dupuy
Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne

Inventaires de l'herpétofaune (amphibiens et reptiles)
Présentation des protocoles et observations.
Anthony Caprio
Saint-Flour Communauté

14h30

Rendez-vous
Mairie de Sériers
Infos
04 71 60 62 86

Visuel : Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne

Partenariat SYTEC, CEN Auvergne et Saint-Flour Communauté le 9 juin 2018 ayant regroupé 27 participants.

●●●● Valorisation et sensibilisation

1 arbre pour la vie

- sensibilisation et formation des élèves de l'EPL des Haute-Terres à la technique de plantation de haies.
- Transmission de ce savoir et sensibilisation des élèves de l'école de Tanavelle par le biais d'animation et de plantation.



Sorties nature

- Animations proposées sur la narse de Lascols pour la découverte de l'avifaune :
 - EPL Hautes-Terres ;
 - Centre de loisir de Saint-Flour.



Valorisation et sensibilisation



programme complet sur fetedelanature.com

Saint-Flour Communauté



ALLIAGE
PÉRIPHÉRIQUES
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAIOLÈS MANDERIE
Saint-flour
COMMUNAUTÉ

fête la nature

vendredi 24 mai

après-midi Saint-Flour
Salle des Jacobins

Exposition, conférences,
animations, projection
de documentaire

samedi 25 mai

Journée en extérieur
à la découverte
des milieux naturels
du territoire et des
espaces qu'ils abritent

Rencontre avec des naturalistes

Depuis les Allées Georges Pompidou à Saint-Flour 9h30

FÊTE DE LA NATURE

22-26 MAI 2019

Visuel : Studio Nom commun



Programme

vendredi 24 mai après-midi

Salle des Jacobins - Saint-Flour

"la nature à l'honneur"

- 13 h 00 Accueil du public (stands, expositions...)
- 14 h 00 Animations proposées aux écoles primaires
- 16 h 00 Accueil du public (stands, expositions photos...) et Conférences / Débats
- 18 h 00 Moment de convivialité

samedi 25 mai

Rendez-vous 9 h 30 Allées Georges Pompidou
Organisation du covoiturage pour la journée

- 10 h - 12 h
Nouvialle, commune de Valuéjols
"Le courlis cendré au cœur de la biodiversité des près"
puis pique-nique tiré du sac
- 14 h - 16 h
Mairie de Valuéjols
"À la rencontre d'entomologistes"
- 16 h - 17 h 30
Mairie de Valuéjols
"La D34, route paysagère entre Valuéjols et Paulhac"
- 18 h - 19 h 30
Château d'Alleuze, Commune d'Alleuze
"À vos jumelles pour découvrir les rapaces des Gorges de la Truyère"
puis pique-nique tiré du sac
- 21 h - 22 h
Nouvialle, commune de Valuéjols
"À l'écoute des chants d'amour du Crapaud calamite"

+ d'infos

Journée du 25/05 sur inscription au Service environnement de Saint-Flour Communauté : a.caprio@saintflourco.fr ou au 04 71 60 53 70
Possibilité de s'inscrire à l'ensemble de la journée ou aux animations souhaitées (lieux de rdv intermédiaire et heures à indiquer).

www.saint-flour-communauté.fr www.facebook.com/saintflourco



AVIRAS
PÉRIPHÉRIQUES
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAIOLÈS MANDERIE
Saint-flour
COMMUNAUTÉ



●●● Valorisation et sensibilisation

Fête de la nature ... tout d'abord en salle



Fête de la nature ... puis à l'extérieur





Actions d'animation du Docob

Suivi des projets de territoire

- Assistance aux évaluations des incidences
 - Abattage et écimage d'arbres sur la commune de Talizat ;
 - Randonnée quads et motos sur la commune de Neuvéglise-sur-Truyère ;
 - Projet de ferme photovoltaïque (commune de Coltines) ;
 - Permis de construire sur la commune de Valuégols.
- Participation aux réunions des porteurs de projet (élaboration du SCOT Est Cantal, PLUi Saint-Flour Communauté, Plan de paysage...).
- Réunions de concertation et de présentation de projets.

Chartes Natura 2000

- Renouvellement de 7 Chartes Natura 2000 arrivées à échéance : réengagement de 41 parcelles pour une surface totale de 124 ha 78 a 30 ca (66 parcelles localisées sur les communes de Paulhac, Les Ternes, Tanavelle et Valuégols) ;
- Aucune nouvelles adhésion en 2018.



 **CHARTRE NATURA 2000 sur les sites**
FR 8312005 Planèze de Saint-Flour
et
FR8301059 Zones humides de la Planèze de Saint-Flour


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'adhérent s'engage à respecter l'ensemble des engagements sur les milieux suivants :
(Cocher les milieux sur lesquels le(s) signataire(s) s'engage(nt)).

ENGAGEMENTS

TOUS MILIEUX

Engagements soumis à contrôles

① Autoriser et faciliter l'accès aux parcelles à la structure animatrice ou à ses prestataires pour la réalisation d'opérations d'inventaire et d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces. La structure animatrice m'informerera préalablement des dates et de la qualité des personnes amenées à réaliser ces opérations, ainsi que de leur nature. Elle communiquera les résultats à la demande du signataire, dont la responsabilité ne pourra être engagée en cas d'accident.
Point de contrôle : absence de problèmes d'accès.

② Informer tout mandataire ou prestataire intervenant sur les parcelles concernées par la charte des dispositions prévues par celle-ci (transmettre un exemplaire de la charte).
Point de contrôle : possession d'un exemplaire de la charte par le mandataire ou le prestataire.

③ Absence de stockage sur les parcelles des déchets non biodégradables (ordures, plastiques,...) du fait du propriétaire ou de l'ayant droit.
Point de contrôle : contrôle sur place.

④ Absence d'activités...





Bilan financier et perspectives d'animation

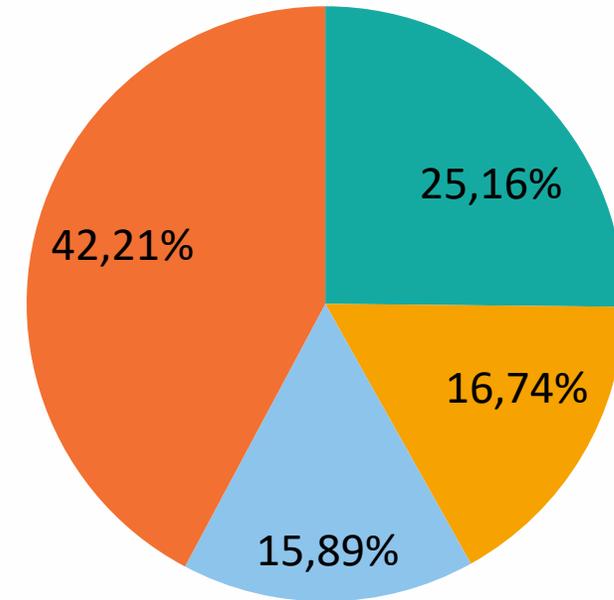
●●●● Bilan et perspectives

Rappel du budget 2018 : 36 604,80 €

- Prestations de services : 15 549,00 €
- Frais de personnel : 17 825,70 €
- Frais professionnels : 556,25 €
- Coûts indirects : 2 673,85 €
- Financements :
 - Etat : 18 302,40 €
 - FEADER : 18 302,39 €



Réalisation 2018 : 38 846,49 €



- SUIVIS ET ETUDES
- ANIMATION DU DOCOB
- GESTION (RESTAURATION ET ENTRETIEN)
- VALORISATION ET SENSIBILISATION

●●●● Bilan et perspectives 2019

Rappel du budget prévisionnel 2019 :

- Frais de personnel : 26 763,82 €
- Prestations : 13 415,00 €
 - Inventaire Avifaune = 10 460,00 €
 - Inventaire Odonates = 2 955,00 €
- Frais de structure : 4 014,57 €

⇒ Budget prévisionnel = 44 193,40 €



Financements :

- Etat : 22 096,70 €
- FEADER : 22 096,70 €

●●● Bilan et perspectives

Perspectives 2019-2020 : actions en cours et à venir

- Aménagement de la narse de Lascols en vue de sa valorisation écotouristique (fin des travaux prévue à l'automne 2019).
- Suivi de l'étude des services écosystémiques de la Narse de Nouvialle (étude engagée en avril 2019 pour une fin prévue en décembre 2019).
- Poursuite du projet ELEVE (étude de l'impact des produits antiparasitaires).
- Suivi du contrat Natura 2000 de restauration de la Narse de Lascols (fin prévue en octobre 2021).
- Inventaires complémentaires à mener sur la Planèze (espèces cibles à définir pour 2020).
- Actions de communication prévues en 2020 : édition du Nat'Info (format identique?), organisation de la Fête de la Nature?, sorties naturalistes, formations...

Merci de votre attention



Temps d'échange